

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU VENDREDI 19 JUILLET 2019

Président : M.Pascal RATEAU

Secrétaire(s) de séance : Mme Dominique ANNET

Présents : Mme Dominique ANNET, Christelle ROSE, Valérie THORIN, Mrs Christian LETEURTRE  
Franck MAIRE, Gilbert MICHEL, Anthony MORAINVILLE, Pascal RATEAU, Michel VALTAT

Absents : Mme Aurélie BIDAU (procuration à M.Pascal RATEAU), Mrs Sylvain BOURGEOIS,  
Armand FANDINO (procuration à M.Christian LETEURTRE), Yann FOUCHER , Pascal LEFEVRE  
Marc PAPIER

- Dossier BOUCHERIE : après présentation du plan de financement établi, M. le Maire informe que le Conseil

Municipal doit statuer sur le choix du mode de la participation financière de la commune, soit 143 886,67€.

Après étude des différentes propositions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, RETIENT le mode de financement avec  
avec fonds de concours de la commune : financement par un emprunt bancaire à taux inférieur à 1,8%, sur 10 à 20  
ans. Il charge M.le Maire de réaliser les études comparatives.

- VOTE à l'unanimité l'adhésion au pôle Aménagement de l'Agence Technique Départementale Nièvre Ingénierie :  
pour l'aide à la gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement (50€/an)

- DECIDE à l'unanimité d'affecter la D.C.E 2017 (Dotation Cantonale d'Equipement -11 407€) sur l'achat du camion  
communal MITSUBISHI Canter.

- ACCEPTE à l'unanimité de vendre le camion communal RENAULT Saviem, pour la somme de 800€.

- ACCORDE à l'unanimité la demande d'aide financière communale pour un système de téléalarme.


- Attribution de subventions communales aux associations : les demandes seront étudiées par la commission  
communale des finances et soumises au vote lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

- Demande d'achat d'une partie (1 000 m<sup>2</sup>) de la parcelle communale AI 199, sise à "Bise", par M. LANDON Arnaud

Pour extrait :

En Mairie, le 24/07/2019

MAIRE



RATEAU Pascal  
Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché  
à la porte de la Mairie, dans  
la huitaine qui suit le jour de  
la délibération.

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

Le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité cette demande, au prix de 1,30€/m<sup>2</sup>, sous réserve de l'accord de l'actuel locataire.

- Demande d'exploitation de la parcelle communale AB 102, sise au " Pisquit" par M.et Mme ROSIER Laurent, en vue de réaliser une aire d'accueil de camping-cars : dossier à étudier.

- DIVERS :


\* Chaufferie bois : état d'avancement des travaux (mise en service en décembre)

\* Travaux de réfection de voirie de la V.C N°5 (de Sous-Montaigu jusqu'au carrefour avec la Route Départementale N°193 "de Montsauche à Moux") réalisés

\* Projet de ferme de panneaux photovoltaïques avec l'entreprise Valorem. Dossier en cours d'étude.

JVS-MAIRIEM EDILASER

MAIRE



RATEAU Pascal  
Signature et cachet